



CONSEIL MUNICIPAL - VILLE DE MALESTROIT

TARIFS MUNICIPAUX

Grille tarifaire annexée à la délibération n° 2020_07_07_02B ;

Mise à jour par la délibération n°2021_11_16_04 ;

Mise à jour par la délibération n°2022_09_13_10 ;

Mise à jour par la délibération n°2024_07_09_01 ;

1. Salles communales

1.1. Salle des fêtes

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Associations, entreprises et particuliers de Malestroit (réservation ponctuelle)	100,00 €
Associations de Malestroit (activités régulières)	Gratuité
Etablissements scolaires locaux (uniquement spectacles des enfants)	Gratuité
Associations, entreprises et particuliers hors Malestroit	250,00 €

Chaque location comprend le dépôt d'une caution de 300,00 € et d'une caution de 200,00 € de frais de ménage en cas de non restitution dans un état de propreté conforme à l'état des lieux à l'entrée. Chaque association de Malestroit dispose d'une location annuelle à titre gratuit de la salle des fêtes (incluant la cuisine). Les mêmes cautions seront exigées.

1.2. Salle des sources (tarif journalier)

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Associations, entreprises et particuliers de Malestroit (réservation ponctuelle)	100,00 €
Associations de Malestroit (activités régulières yc 1 réunion ou repas annuel)	Gratuité
Associations, entreprises et particuliers hors Malestroit	250,00 €

1.3. Salle principale « Nouvelle maison des associations » (tarif journalier)

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Associations, organismes publics et particuliers de Malestroit	Gratuité
Associations, organismes publics hors Malestroit (à but non lucratif)	Gratuité
Associations et particuliers hors Malestroit ; entreprises	150,00 €

2. Gîte d'étape

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Personne seule (nuitée)	12,00 €
Groupe de plus de 5 personnes (Prix par personne, par nuitée)	10,00 €
Cheval	3,00 €

3. Chalets communaux (sites de l'écluse et de la digue)

Prestation	Tarif 2024 - 2026
Par m ² et par mois	13,00 €

4. Sports

Prestation	Tarif 2024 - 2026
Inscription annuelle par enfant (babygym / multisports)	45,00 €

5. Photocopies et impressions

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Format A4 (recto et recto-verso)	0,50 €
Format A3 (recto et recto-verso)	1,00 €

6. Intervention services techniques

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Mise à disposition pour les administrations de Malestroit	Gratuité
- Par heure et par agent communal	32,00 €
- Par heure et par agent communal avec matériel	53,00 €
Mise à disposition pour le CCAS de Malestroit (avec ou sans matériel)	30,00 €
Intervention d'office au titre des pouvoirs de police du Maire (avec ou sans matériel)	110,00 €

7. Espace culturel « Le Pass'Temps » (médiathèque)

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Particuliers, administrations, établissements scolaires domiciliés à Malestroit	
Abonnement annuel famille	21,00 €
Abonnement annuel individuel	16,00 €
Abonnement annuel famille (famille comptant au moins un des deux parents répondants aux critères suivants : « étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires d'aides sociales »)	16,00 €
-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires d'aides sociales	8,00 €
Etablissement scolaire	Gratuité
Administrations	Gratuité
Particuliers, établissements scolaires domiciliés hors Malestroit	
Abonnement annuel famille	25,00 €
Abonnement annuel individuel	21,00 €

Etudiants, demandeurs d'emploi, allocataires d'aides sociales	8,00 €
Etablissement scolaires	Gratuité
Détérioration ou non restitution des biens	
Livre, BD (enfant, adulte)	30,00 €
Revue	10,00 €
CD	25,00 €
DVD	40,00 €
Liseuse électronique	200,00 €
Remplacement de carte adhésion (perte, vol, etc.)	3,00 €
Produits divers	
Livre « Des bords de l'Oust à Malestroit »	25,00 €
Frais de livraison pour un exemplaire du livre « Des bords de l'Oust à Malestroit »	8,00 €
Carte postale d'une photo d'époque	2,00 €

8. Droits de place

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Marchés hebdomadaires tarif par jour de marché sauf précision contraire	
Abonnement (le premier mètre linéaire)	1,50 €
Abonnement (par mètre linéaire supplémentaire)	0,50 €
Hors abonnement (tarif forfaitaire de 3 mètres linéaires)	2,50 €
Hors abonnement (par mètre linéaire supplémentaire)	0,50 €
Tarif Camion (semi-remorque ou équivalent)	25,00 €
Tarif électricité : fonction lampe/balance/petit appareillage électronique	5,00 € /mois
Tarif électricité : fonction réfrigérateur / tranche / rôtisserie / etc.	10,00 €/mois
Tarif électricité : passager	1,50 €
Cirques	
forfait à régler à l'arrivée : pour 3 jours, par m ² (jour d'installation, jour du spectacle et le lendemain)	0,50 €
Par jour supplémentaire	0,20 €
Foires, expositions, manèges (le m²)	3,50 €
Terrasses le m² pour terrasse des commerces, prix mensuel (forfait minimal de 7 mois)	
Place du Bouffay et rue Saulnerie	3,00 €
Autres emplacements	1,00 €
Occupation domaine public	
le m ² par jour (dimanche et jour férié compris) matériaux et échafaudages	
Les 30 premiers jours calendaires	0,60 €
31ème jour calendaire et suivants	0,30 €
Occupation liée à un bâti répertorié « Immeuble protégé au titre des monuments historiques » ; « édifice remarquable » ; « édifice intéressant » dans le cadre de l'AVAP	0,30 €

9. Cimetière

Prestations	Tarif 2024 - 2026
Concessions achat ou renouvellement (prix pour 2 m²)	
un emplacement pour 50 ans	400,00 €
un emplacement pour 30 ans	320,00 €
un emplacement pour 15 ans	200,00 €
Cavurne achat ou renouvellement	
un emplacement pour 50 ans	420,00 €
un emplacement pour 30 ans	380,00 €
un emplacement pour 15 ans	320,00 €
Renouvellement 30 ans	250,00 €
Renouvellement 15 ans	150,00
Colombarium	
Une case pour 50 ans	600,00 €
Une case pour 30 ans	500,00 €
Une case pour 15 ans	400,00 €
Renouvellement 30 ans	250,00 €
Renouvellement 15 ans	150,00 €
Dispersion des cendres « Jardin du souvenir »	50,00 €
Vacances funéraires	
en semaine	25,00 €
dimanche et jour férié	25,00 €

10. Matériel

Prestations	Tarif 2024 - 2026		
Associations à but non lucratif et administrations de Malestroit	Les 4 premiers jours (yc week-end)	Par jour supplémentaire	Montant caution forfaitaire
Barrières « Vauban »	Gratuité	Gratuité	200,00 €
Grilles « Heras »	Gratuité	Gratuité	200,00 €
Bancs	Gratuité	Gratuité	200,00 €
Chaises	Gratuité	Gratuité	200,00 €
Tables	Gratuité	Gratuité	200,00 €
Scène mobile	Gratuité	Gratuité	1 000,00 €
Podium	Gratuité	Gratuité	500,00 €
Ecran de projection + vidéoprojecteur	Gratuité	Gratuité	150,00 €
Tente parapluie	Gratuité	Gratuité	500,00 €
Sonorisation	Gratuité	Gratuité	150,00 €
Pagodes (l'unité) : associations	Gratuité	Gratuité	1 000,00 €
Associations à but lucratif et entreprises de Malestroit	Les 4 premiers jours (yc week-end)	Par jour supplémentaire	Montant caution forfaitaire
Barrières « Vauban » (l'unité)	5,00 €	2,00 €	400,00 €
Grilles « Heras » (l'unité)	5,00 €	2,00 €	400,00 €
Bancs (l'unité)	5,00 €	2,00 €	400,00 €
Chaises (l'unité)	5,00 €	2,00 €	400,00 €
Tables (l'unité)	5,00 €	2,00 €	400,00 €
Scène mobile	300,00 €	100,00 €	1 000,00 €
Podium	200,00 €	50,00 €	500,00 €
Ecran de projection + vidéoprojecteur	50,00 €	50,00 €	200,00 €
Tente parapluie	100,00 €	50,00 €	500,00 € (/unité)

Cette grille tarifaire n'est pas applicable lorsque la Commune dispose de convention spécifique de prêt de matériel. Elle s'applique sous réserve des disponibilités de matériels. Une caution forfaitaire est systématiquement exigée avec la réservation.

Le prêt et/ou la location de matériel en dehors de la Commune de Malestroit n'est autorisé qu'aux communes et organismes publics.



**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
VILLE DE MALESTROIT
SEANCE DU 10 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Gicquelleo, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

Présents (15) : M. GICQUELLO, M. LEMBELEMBE, Mme BLANCO HERCELIN, M. GUILLEMOT, Mme LE SAUTER LE BEL, M. POUESSEL, M. BROGARD, M. LE BRUN, MM. KERVICHE, OUTIN, Mmes OGER, KERVAZO, M. FORT, Mmes BLANCHET, THOMAS.

Absents ayant donné pouvoir (4) : Mme LE LIEVRE qui donne pouvoir à M. GICQUELLO ; Mme LHOPITALIER qui donne pouvoir à Mme OGER; Mme GUILLAUME qui donne pouvoir à Mme LE SAUTER LE BEL, M. GUIHARD donne pouvoir à M. FORT

Absents excusés (0) :

Secrétaire de séance : M. OUTIN est nommé secrétaire de séance.

2025_06_10_07 - Délibération portant modification des tarifs municipaux

Monsieur le Maire expose :

Vous avez eu connaissance avec votre convocation des éléments de modification de la grille tarifaire de la Ville.

Nous avons reçu des demandes de location des salles de réunion (Rez de chaussée et étage) de la Nouvelle Maison des Associations.

Si la grande salle de la maison des associations dispose d'un tarif, les salles de réunions n'apparaissent pas sur la grille des tarifs de location.

Je vous propose d'intégrer les salles de réunion selon les mêmes modalités que la grande salle pour un tarif à la demi-journée de 50 € pour les entreprises et associations/particuliers hors Malestroit ainsi qu'ajouter un tarif demi-journée à 75 € pour la grande salle principale.

1.1. Salle principale « Nouvelle maison des associations » (tarif journalier)

Prestations	Tarif 2025 - 2026
Associations, organismes publics et particuliers de Malestroit	Gratuité
Associations, organismes publics hors Malestroit (à but non lucratif)	Gratuité
Associations et particuliers hors Malestroit ; entreprises	150,00 €
Associations et particuliers hors Malestroit ; entreprises (demi-journée)	75,00 €

1.2. Salles de réunion Rez de chaussée et étage
associations » (tarif demi-journée)

Tarif 2025 - 2026

Associations, organismes publics et particuliers de Malestroit	Gratuité
Associations, organismes publics hors Malestroit (à but non lucratif)	Gratuité
Associations et particuliers hors Malestroit ; entreprises	50,00 €

Après délibération, le conseil municipal :

- à l'unanimité après vote à mains levées, approuve la modification des tarifs comme indiqué dans la présente délibération.

Bruno GICQUELLO
Maire de Malestroit



Jean-Marc OUTIN
Secrétaire de séance


 A blue ink signature of Jean-Marc Outin is shown next to his name.